



**Réunion du Conseil exécutif national
du vendredi 30 octobre 2020
par vidéoconférence**

COMPTE RENDU

Présents : G. Phillips (*président*), J. Akins, C. Awada, N. Bois, A. Coles, H. Delnick, N. Giannakoulis, G. Kopytko, J. Lafontaine, C. Lonmo, K. Mansfield, A. Nemec, A. Picotte, S. Rehman, A. Trau

Membres du personnel : J. Courty, C. Danik, O. Kahriz, K. Thériault, C. Vézina, J. George, A. Lizotte

Absents : M. Stiermann, E. Venditti

Invité/observateur : E. Tremblay

1. Ouverture de la séance

Le président, G. Phillips, déclare la réunion du CEN officiellement ouverte à 9 h 14, et il confirme que le quorum est atteint.

** À cette étape-ci, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à haute voix.*

1.1 Examen de l'ordre du jour de la réunion du CEN

Après l'appel, les participants passent en revue l'ordre du jour et n'y font aucun ajout.

Résolution d'adoption de l'ordre du jour de la réunion du CEN sans modification.

Abstentions (2)

Vote à main levée : Résolution adoptée

**1.2 Examen du compte rendu de la réunion publique du CEN du
25 septembre 2020**

Aucune question ni aucun commentaire ne sont formulés.

Résolution d'adoption du compte rendu de la réunion publique du CEN du 25 septembre 2020 sans modification.

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : A. Picotte

Abstentions (3)

Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

2. Points de discussion

2.1 COVID-19 (mise à jour sur le code de congé 699) : Malgré les nombreuses objections et préoccupations formulées par les agents négociateurs, le Conseil du Trésor a publié des directives révisées le 22 octobre et fixé leur entrée en vigueur au 9 novembre 2020. Les agents négociateurs poursuivront leurs démarches afin que le code de congé 699 reste souple et soit accessible aux membres qui en ont besoin. Pour la suite, l'Association songe à de possibles recours (p. ex. *un grief de principe*); dès que nous aurons trouvé la meilleure façon de procéder, nous en informerons les membres.

2.2 Mise à jour sur les AGA des sections locales : Les prochaines AGA se tiendront toujours sur ZOOM, pandémie oblige. On signale une baisse de la participation. Les préoccupations des membres tournent toujours autour du code de congé 699 et du retour à un milieu de travail sécuritaire. Les membres du CEN désireux de participer aux AGA des sections locales sont priés de communiquer avec J. Courty.

2.3 Mise à jour sur l'AGA nationale : L'ordre du jour est presque terminé. Deux conférenciers ont confirmé leur présence : le président du CTC, Hassan Yussuff, et Monique Manatch, membre de la nation algonquine de Barriere Lake. L'AGA débutera à 17 h 30, HNE, le 10 novembre. Des rappels accompagnés de renseignements supplémentaires, du budget et des états financiers vérifiés seront produits. L'AGA se déroulera cette année sous le thème *L'adaptabilité fait la force*.

PAUSE-SANTÉ

3. Points de décision

- a) Code d'éthique :** La première version du document a été présentée à la réunion de juin du CEN, dans l'optique de recueillir des commentaires au plus tard le 1^{er} septembre. Après la lecture des commentaires, nous avons fait des modifications, puis la version définitive a été soumise au CEN le 25 septembre. Une coquille signalée à la première page sera corrigée.

Résolution d'adoption du Code d'éthique tel qu'il a été modifié.

Proposée par : A. Nemec

Appuyée par : H. Delnick

Abstentions (2)

Vote à main levée : Proposition adoptée à l'unanimité

- b) Approbation des états financiers vérifiés :** *Le président du Comité de vérification, A. Butler, se joint momentanément aux participants pour discuter de ce point.* La lettre traduite des vérificateurs a déjà été distribuée aux membres du CEN. A. Butler signale qu'à cause de la COVID-19, ce processus est repoussé à une date exceptionnellement près de celle de l'AGA. Récemment, le Comité de vérification a

instauré un processus permettant des entretiens en tête-à-tête avec l'agent de protection de la vie privée, le président de l'ACEP et le président du Comité des finances, dans le but de poser d'autres questions et de discuter de sujets généraux. Ce processus s'avère constructif.

Résolution d'adoption des états financiers vérifiés sans modification, qui seront par la suite présentés aux membres.

Proposée par : C. Awada

Appuyée par : A. Picotte

Abstentions (2)

Vote à main levée : Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution visant à conserver les vérificateurs actuels, McCay Duff LLP et associés, pour une autre année, compte tenu de la pandémie de COVID.

Proposée par : A. Nemec

Appuyée par : H. Delnick

Pour (12), Abstentions (2)

Vote à main levée : Proposition adoptée à l'unanimité

c) Remboursement des dépenses : Un membre du CEN évoque l'idée que si une plainte est déposée à l'encontre d'une personne et que cette plainte est plus tard jugée non fondée ou frivole, l'Association rembourse à cette personne les dépenses encourues (*c.-à-d. les frais juridiques*).

Résolution voulant que l'ACEP rembourse les dépenses encourues par l'intimé s'il est déclaré innocent.

Proposée par : A. Trau

Appuyée par : H. Delnick

Discussion : Il faudrait songer à appliquer cette mesure aussi bien à l'intimé qu'au plaignant. Les membres du CEN discutent de la modification du Règlement n° 5, afin d'y inclure une disposition à cet effet, ou encore de l'élaboration d'une politique de l'ACEP. À la lumière des difficultés qu'il soulève, ainsi que des avantages et inconvénients à considérer, le sujet nécessite un examen plus poussé.

Pour (10), Abstentions (3)

Vote à main levée : Proposition adoptée à l'unanimité

Mesure de suivi : Le CEN demande au président de travailler avec le personnel pour pousser l'examen de la question, puis de lui soumettre des renseignements plus complets et les prochaines étapes qu'il recommande.

PAUSE-REPAS

(Le point 4 inscrit à l'ordre du jour est débattu à huis clos)

5. Mises à jour des comités

5.1 Comité des finances : Rien à signaler. Le Comité s'efforcera d'organiser une réunion en novembre.

5.2 Comité des ressources humaines : Rien à signaler.

5.3 Comité des statuts et règlements : Rien à signaler.

5.4 Comité de gouvernance : Rien à signaler.

(Le point 5.5 inscrit à l'ordre du jour est débattu à huis clos)

5.6 Comité spécial sur le CTC : À l'AGA, le président du CTC fera une courte présentation et répondra aux questions.

6. Rapports

6.1 Rapport de la directrice des communications : L'organisation des AGA et les relations gouvernementales ont tenu l'équipe des communications fort occupée. La directrice des communications fait allusion aux difficultés de la GRC, à Montréal, et aux mesures prises pour y remédier.

Le CEN est invité à promouvoir le lancement de la première série de débats d'experts sur le racisme contre les personnes noires en milieu de travail. Tous sont invités à la première séance d'une heure qui aura lieu le 24 novembre.

6.2 Rapport financier : Le directeur des finances fait une brève mise à jour, au cours de laquelle il indique que le climat actuel laisse présager un surplus budgétaire à la fin de l'exercice. Il parle aussi de l'évolution des travaux afin de passer à Microsoft Dynamics, dont on prévoit la mise en œuvre après les élections. Le Portail des membres sera mis en ligne et testé auprès du nouveau CEN.

6.3 Rapport du directeur exécutif : Un rapport détaillé a déjà été distribué au CEN. Le comité créé afin d'étudier le PE sur le système Phénix s'est réuni une première fois aujourd'hui, dans le but d'examiner la clause de « rattrapage » qui figure au règlement conclu par l'Alliance. Les travaux ne font que commencer.

PAUSE-SANTÉ

6.4 Rapport de la directrice des politiques : A. Lizotte commence par se présenter officiellement, puis elle parle de son expérience. Elle soumet un rapport complet qui couvre les récentes annonces du Conseil du Trésor (*p. ex. prolongation du moratoire sur le paiement automatique des congés annuels et compensatoires*). Elle explique en détail la procédure de règlement du grief de principe qui porte sur le code de congé 699, ainsi que les motifs justifiant ce grief. Selon ce qu'ils auraient déclaré lors de la dernière ronde de négociation collective, des membres se seraient fait refuser une formation linguistique. Or, ces cas pourraient justifier un grief.

6.5 Rapport du président : Le président a rencontré le ministre du cabinet fantôme du Parti conservateur, Luc Berthold, avec qui il a eu une bonne conversation. Pendant la réunion, M. Berthold a fourni des renseignements sur le programme du Parti conservateur, et a affiché beaucoup d'intérêt pour les membres de l'ACEP, et suggéré d'organiser une rencontre avec M. O'Toole dans un proche avenir. Nous poursuivons nos efforts de lobbying dans l'espoir de rencontrer d'autres dirigeants politiques. De plus, le président a été encouragé à rencontrer le commissaire aux langues officielles, Raymond Théberge, qui vient de publier un rapport sur l'effet des situations d'urgence sur les langues officielles. Avec l'aide de N. Bois, la directrice des communications tentera d'organiser une réunion.

SAFF : Bon nombre des commentaires soumis au Conseil du Trésor ont été étudiés. Dans la mesure du possible, le nouveau questionnaire sera communiqué au CEN. On explique encore par des questions de confidentialité la résistance à permettre l'accès aux données. Malgré le rejet de la demande du président de rendre les microfiches publiques aux fins de l'analyse des données à l'interne, la prochaine étape consistera à proposer que l'ACEP soit autorisée à les consulter au centre de recherche de Statistique Canada.

La séance du CEN est levée à 15 h 34, HNE.

* * * * *

Le présent compte rendu reflète fidèlement la réunion du 30 octobre 2020 du Conseil exécutif national.

APPROUVÉ par :

Président

Date